

Un autre monde est possible !

DÉCONFINÉS ET PAS DÉCONFITS !

1ER MAI



**DES MILITANT.E.S
MOBILISÉ.E.S**

Plus d'images dans le
carrousel...

<http://www.malotru.org/blog/evenements/1er-mai-deconfine-pour-attac-pays-malouin-jersey.html>

**DÈS MAINTENANT
PRÉPARONS LE JOUR
D'APRÈS**

Suite à l'appel du
comité local, plusieurs
organisations ont
répondu et ont créé la
coordination

Attac Pays malouin-
Jersey
Femmes solidaires de la
Côte d'Émeraude
Génération.s
Gilets jaunes Saint-Malo
La France Insoumise
LDH Saint Malo
NPA
PCF
Parti socialiste
Place publique

Communiqué envoyé à la presse

Les organisations signataires de ce communiqué souhaitent porter à la connaissance des citoyen.ne.s de la Côte d'Émeraude la création d'une coordination des organisations progressistes mobilisées malgré le confinement pour porter l'expression des interrogations, des craintes et des colères suscitées par la gestion de la crise sanitaire et le manque de vision globale de la part de l'Etat. Les organisations signataires veulent également exercer leur vigilance quant à l'emploi de procédures d'exception pour lutter contre la pandémie, procédures dont on ignore à l'heure actuelle si elles seront rapportées lorsque la situation permettra à nouveau le fonctionnement normal des instances démocratiques.

Les positions exprimées par l'Union Européenne, par le gouvernement français, le MEDEF et les entreprises du CAC 40 prouvent que le néolibéralisme n'entend pas tirer les leçons de la faillite du système, pas plus qu'ils ne l'avaient fait lors de la crise de 2008. Seul le rapport de force créé par le rassemblement des forces progressistes désireuses de mettre un terme aux dérives d'une société construite sur la base du profit, des inégalités, de la destruction de la planète et de la toute-puissance de la finance donnera la possibilité aux peuples d'imposer le changement.

Les signataires de ce communiqué se reconnaissent dans la proclamation des 25 organisations à l'origine de la pétition « Plus jamais ça. Signons pour le jour d'après » (1) et appellent les partis politiques, syndicats, associations et citoyen.ne.s en accord avec ce communiqué à rejoindre la coordination (2) et à s'associer aux actions qu'elle programmera sur la base des objectifs exprimés ci-dessus.

(1) : <https://france.attac.org/se-mobiliser/que-faire-face-au-coronavirus/article/petition-plus-jamais-ca-signons-pour-le-jour-d-apres>

(2) Contact : construisonslapres@gmail.com

AVEC ATTAC, CHANGEONS DE CAP ! POUR UN FUTUR ÉCOLOGIQUE, SOCIAL, FÉMINISTE ET DÉMOCRATIQUE !

Plutôt que de faire en sorte que chacun.e paye sa juste part d'impôt, Emmanuel Macron et ses partenaires européens préfèrent lancer des appels à la charité des plus riches et des multinationales via un « Téléthon mondial » contre le coronavirus.

Une réforme du système fiscal est pourtant incontournable pour financer les énormes besoins à venir, réduire les inégalités et initier un changement de cap

Mardi 5 mai, Attac a lancé une action d'interpellation des député.e-s afin qu'ils prennent 6 mesures qui permettraient de dégager 128 milliards de recettes supplémentaires par an pour sortir de la crise tout en mettant fin à l'injustice fiscale :

- Prélever une contribution exceptionnelle sur le patrimoine des 1 % les plus riches
- Rétablir et rénover l'impôt de solidarité sur la fortune
- Rétablir la progressivité de l'imposition des revenus financiers
- Supprimer les niches fiscales inutiles et les exonérations anti-écologiques
- Instaurer la taxation unitaire des multinationales pour lutter contre l'évasion fiscale
- Taxer l'ensemble des transactions financières

Plus de 6000 personnes ont déjà envoyé plus de 41 000 mails à leurs député.e-s.

Dans la perspective du troisième projet de loi de finance rectificative prévu en mai, Attac veut mettre le thème de la justice fiscale au cœur de l'agenda politique et affirmer que ce n'est pas aux salarié.e-s de payer pour une crise dont ils ne sont pas responsables, mais qu'il est temps de mettre fin aux cadeaux fiscaux en faveur des plus riches et des plus grandes entreprises.



Pour participer, rendez-vous sur le [site d'Attac](#) (ctrl+clic pour suivre le lien).

NOTRE SOUTIEN : VOTRE ADHESION

- Attac est une association indépendante portée par ses adhérent.e-s et ses donateurs.trices (près de 90% de nos ressources proviennent des adhésions et des dons que nous recevons).
- Mouvement d'éducation populaire, l'association produit analyses et expertises, organise des conférences, des réunions publiques, participe à des manifestations et des mobilisations au niveau local, national et international.
- Attac mène des actions pour favoriser le développement d'alternatives et pour mettre sous contrôle citoyen les banques et multinationales prédatrices.

S'engager avec Attac, c'est rejoindre ses 10 000 membres, sa centaine de comités locaux et avoir la possibilité de contribuer aux milliers d'actions citoyennes menées chaque année partout en France.

Bulletin d'adhésion 2020



attac

NOM (en capitales) :

PRENOM :

Adhésion Renouvellement n° de carte :

Homme Femme Date de naissance :

Profession :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Téléphone fixe : Mobile :

Adresse électronique (pour recevoir les informations d'Attac) :

J'adhère à l'association Attac et verse pour l'année civile 2019 la somme de : €.

L'adhésion comprenant la cotisation à Attac France avec ou sans l'abonnement de 12 euros à *Lignes d'Attac*, journal d'Attac France. Cette tarification est proposée à titre purement indicatif. Selon votre situation économique ou familiale, vous pouvez choisir une tranche inférieure ou supérieure.

Ressources mensuelles	cotisation avec <i>Lignes d'Attac</i>
- de 0 à 450 €	13 € <input type="checkbox"/>
- de 450 à 900 €	21 € <input type="checkbox"/>
- de 900 à 1 200 €	35 € <input type="checkbox"/>
- de 1 200 à 1 600 €	48 € <input type="checkbox"/>
- de 1 600 à 2 300 €	65 € <input type="checkbox"/>
- de 2 300 à 3 000 €	84 € <input type="checkbox"/>
- de 3 000 à 4 000 €	120 € <input type="checkbox"/>
- au-delà de 4 000 €	160 € <input type="checkbox"/>

Il m'est possible de procéder à un apport supplémentaire sous forme d'un don de : €

Compte tenu des dispositions fiscales, pour les personnes imposées sur le revenu, le coût effectif des cotisations et dons est de 34% des versements effectués. Un don de 50 € vous reviendra à 17 €.

- Chèque bancaire ou postal à adresser par courrier **à l'ordre d'ATTAC**

soit à : **Comité local Attac Saint Malo Jersey-Guichet des associations-40 ter Square des Caraïbes-35400 Saint Malo** (mèl : stmalo@attac.org)

soit à **ATTAC France**, service adhésions, 21 ter, rue Voltaire 75011 Paris

- Adhésion en ligne sur notre site sécurisé : www.france.attac.org

- Adhésion en prélèvement en remplissant le formulaire au verso.

En choisissant le prélèvement automatique, vous vous assurez d'être toujours à jour de cotisation et vous nous évitez de faire de coûteuses relances.

adhésion avant le 31/03 : 2 prélèvements (15/04 et 15/10)

adhésion après le 31/03 : 1 prélèvement (15 jours après la réception de votre adhésion)

Je ne souhaite pas que le comité d'Attac de ma ville ou département soit informé de mon adhésion. Que vous cochiez cette case ou pas ces renseignements ne seront diffusés à aucune autre association.

Les informations recueillies sont nécessaires à votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez vous adresser au siège d'Attac France.